

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire
GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 5 MARS 2020

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Représentés : 3

Absents : 0

Date de convocation : 28 février 2020

Date d'affichage : 28 février 2020

L'an deux mil vingt, le cinq mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : Jean-Pierre ROUGEAUX - Jean-Claude ROUGET - - Stéphanie FEUTRIER - Marie-Pierre RAMBAUD - Jean-Marie MARTIN - Béatrice BAILLY - Pascal CLAPPIER - Erice GIRAUD - Maud GOBERT - Jacques PRAT - Patrick LE GUENNEC - Corine FALCOZ

Étaient représentés : Dominique RETORNAZ (donne procuration à Jean-Claude ROUGET) - Odile MAGNIN (donne procuration à Marie-Pierre RAMBAUD) - Laurence CLEMENT-GUY (donne procuration à Patrick LE GUENNEC)

Madame Marie-Pierre RAMBAUD est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 20-03-037

Objet : Budget parc de stationnement : Approbation du budget primitif 2020

Le rapporteur : Jean-Claude Rouget, Adjoint au Maire.

Le projet de budget primitif (BP) du parc de stationnement pour 2020 a été présenté lors de la Commission des finances du 4 mars dernier.

C'est ainsi que je vous demande de vous prononcer sur le budget primitif du parc de stationnement pour l'année 2020, arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	183 840.34 €	183 840.34 €
Section d'investissement	98 321.34 €	98 321.34 €
TOTAL	282 161.68 €	282 161.68 €

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Où l'exposé de Monsieur Rouget,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

➤ d'approuver le budget primitif du parc de stationnement pour l'année 2020
comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	183 840.34 €	183 840.34 €
Section d'investissement	98 321.34 €	98 321.34 €
TOTAL	282 161.68 €	282 161.68 €

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire
Transmission en Préfecture : 12/03/2020
Affichage : 12/03/2020
Valloire, le 12/03/2020
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

